

AFFAIRE N° 41

DON D'UN VEHICULE AU G.I.H.P.-REUNION

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

La Commune a fait l'acquisition d'un minibus de neuf places, spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Je vous propose de faire don de ce véhicule au Groupement pour l'Insertion des Handicapés Physique (G.I.H.P.) de la Réunion, la Municipalité répondant ainsi aux vœux formulés par le Président de cette association qui m'a fait part, dans sa lettre du 3 juillet dernier, de son souhait de voir la Commune de Saint-Denis prendre une part plus importante à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées.

MONSIEUR MICHEL CHAN-LIAT DONNE LECTURE
DE L'AVIS DES COMMISSIONS.

Commissions FINANCES, et AFFAIRES GENERALES ET SOCIALES

Elles émettent un avis favorable.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que l'avis des Commissions,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 28 OCT. 1989

LE SECRETAIRE GENERAL
Yves CROCHET

